

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-5810 / 110079
CPGmarket.com SA, 1216 Cointrin
Support informatique: Operation et Technology
besoins spéciaux de consommation
6 H
01.02.2005–30.01.2008 (Nouveau permis)
- 05-5833 / 100457
Schott Guincharde S.A., 1401 Yverdon-les-Bains
Polissage / doucissage, usinage I et II, saphir, maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 1 F
20.02.2005–19.02.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-5831 / 102167
Anselme Pasini Boulangerie – Tea-Room l'Oasis, 1820 Montreux
Boulangerie
besoins spéciaux de consommation
4 H, 1 F
03.04.2005–02.04.2006 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 05-5865 / 102113
Hewlett-Packard (Suisse) S.à.r.l., 1217 Meyrin
Assistance informatique dans le cadre de contrats d'infogérance (clients du génie
génétique et industrie) sur VD, VS, NE et GE
besoins spéciaux de consommation
3 H
13.02.2005–12.02.2008 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

– 04-4961 / 102041

Unicile, 1008 Prilly

Surveillance des systèmes informatiques, CICO, Help-desk
besoins spéciaux de consommation

36 H

05.09.2004–04.09.2007 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l’octroi d’un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-5784 / 100473
Roth et Sauter SA, A l'Enseigne du Verseau, 1026 Denges
Atelier de prepress (copie des plaques), d'impression (offset) et d'apprêt
(typo – gaufrage)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
13 H, 2 F
13.02.2005–12.02.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-5547 / 100520
Fotolabo Club SA, 1088 Ropraz
Pré-processing (production) et laboratoire de développement des films
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H, 20 F
03.01.2005–02.01.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-5769 / 100740
Ultra-Précision SA, 1870 Monthey
Décolletage, reprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.01.2005–31.01.2005 (Renouvellement/modification)
- 05-5782 / 101594
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez
Usinage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 H
06.02.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 05-5771 / 100740
Ultra-Précision SA, 1870 Monthey
Décolletage, reprise, contrôle, ligne militaire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.01.2005–31.12.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-5774 / 100032
Villars Maître Chocolatier SA, 1701 Fribourg
Production chocolaterie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H, 10 F
30.01.2005–29.01.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-5786 / 100238
Maxwell Technologies SA, 1728 Rossens FR
Département Production: Boostcap, Haute Tension, ESG
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
26 H
14.11.2004–13.11.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-5752 / 102017
HSBC Republic Bank (Suisse) S.A., 1200 Genève
Centre informatique
besoins spéciaux de consommation
12 H
16.01.2005–15.01.2008 (Renouvellement)
- 05-5776 / 100194
Schoeller Wavin Systems Swiss AG, 1680 Romont
Fabrication d'articles en matière plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
30.01.2005–29.01.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 05-5772 / 101211
EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin-Epagnier
Division microélectronique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
174 H, 81 F
30.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

22 février 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail